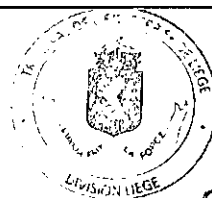


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24129960



Greffe

27 MAI 2024

N° d'entreprise : **0411 087 384**

Nom

(en entier) : **Association Patrimoniale Saint-Joseph-STA-EFL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue Sœur-Lutgardis n°4 à 4032 CHENEE**

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2024 :

"...

1. Décharge au conseil d'administration.

Décharge est donnée au conseil d'administration à l'unanimité.

2. Renouvellement des mandats des administrateurs

Les mandats d'administrateur de Madame Christine ARCHAMBEAU, Monsieur Eric DEBROUWER, Monsieur Charles HAULET, Monsieur Valère JORSSSEN et Monsieur Georges LIENART, sont renouvelés pour une durée de trois ans, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2027.

Le mandat de Madame Christine ARCHAMBEAU comme administratrice déléguée est renouvelé.

Monsieur Jean-Paul CORNELIS et Monsieur Hugues PECHE n'ont pas souhaité voir leur mandat d'administrateur renouvelé.

3. Divers

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Madame Anne SCIASCIA expert-comptable, représentant la SComm Anne SCIASCIA, administrateur délégué de la SA TRIGONE CONSEIL ayant ses bureaux Voie de l'Air Pur 17-19 à 4052 Beaufays, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

..."

SA TRIGONE-CONSEIL

Mandataire

Déposée en même temps : PV d'AGO du 27/05/2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).